



## CONSEIL TERRITORIAL DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON

*Saint-Pierre, le*

03 NOV. 2009

**Madame Annick GIRARDIN**  
**Députée**  
BP : 4477

**Saint-Pierre**

Madame la Députée,

Je suis interpellé par votre silence lors des débats et des discussions intervenus dans le cadre du vote de la loi de finances pour 2010.

En ces temps difficiles, une prime à la cuve aurait, pourtant, été très appréciée par les ménages aux revenus modestes pour les aider à payer des factures de fioul domestique qui atteignent aujourd'hui des montants considérables.

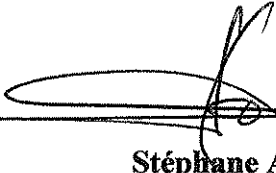
Je vous rappelle que fin 2007, vous me reprochiez de n'avoir obtenu que la somme de 100 000,00 euros, en sus de celle prévue au titre du dispositif national, afin d'attribuer une aide aux personnes pour lesquelles le prix du fioul s'avérait peu supportable.

Je suis donc doublement stupéfait par votre immobilisme dans ce dossier.

Aussi, permettez-moi d'insister, Madame la Députée, afin que vous interveniez en faveur des personnes les plus vulnérables de l'Archipel pour que ces dernières puissent bénéficier d'une aide à la cuve au titre de l'hiver 2009-2010, compte tenu notamment des conditions climatiques rigoureuses de Saint-Pierre et Miquelon.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Madame la Députée, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président,

  
 \_\_\_\_\_  
 Stéphane Artano

